

GESTION D'ENTREPRISE

MANAGER ET DEVELOPPER UNE TPE-PME

LP11902A - LICENCE PROFESSIONNELLE DEG MENTION METIERS DE L'ENTREPRENEURIAT

HORS TEMPS TRAVAIL

EN ALTERNANCE

CPF

VAE

EPN11 - Territoires



60 crédits ECTS
Licence professionnelle

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers de l'entrepreneuriat parcours Manager et développer une TPE-PME

Mentions officielles :

- Arrêté du 08/07/2021
- Accréditation jusqu'au 31/08/2025

France Compétences : **RNCP30122**

Niveau d'entrée requis : niveau 5 (bac+2)

Niveau de sortie : niveau 6 (bac+3)

Modalités d'accès :

- Formation continue HTT
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- VAE / VAPP / VES

NSF : 310 - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Métiers (ROME) :

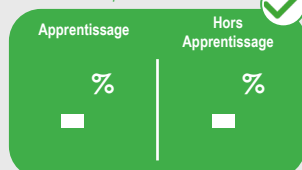
M1302 - Directeur / Directrice de centre de profit, M1604 - Assistantat de direction, M1605 - Assistantat technique et administratif, K1201 - Action sociale, K1204 - Médiation sociale et facilitation de la vie en société

Débouchés :

- Responsable d'entreprise artisanale
- Responsable d'association
- Assistant de direction de TPE
- Agent de maîtrise, chef d'équipe dans une entreprise déjà existante
- Porteur/Porteuse de projets de création d'activités au sein d'une TPE voire d'une PME ...

Taux de réussite 2023

Effectifs Réunion présent aux examens



Taux d'abandon global %

En savoir plus
Evolution professionnelle des diplômés
sur www.cnam.re

OBJECTIFS

Cette licence professionnelle correspond aux aspirations d'un certain nombre de personnes, notamment des jeunes de niveau bac+2, pouvant orienter leur devenir professionnel dans une perspective entrepreneuriale laquelle ne doit pas être réduite à la seule perspective de création d'entreprise mais bien de création d'activité qui peut revêtir plusieurs facettes : celle de la création d'entreprise proprement dite, celle du développement d'activité nouvelle au sein des petites organisations ou bien celle de la reprise d'entreprise. Cette Licence professionnelle permet de contribuer à la professionnalisation et au développement des compétences des professionnels des petites organisations en s'attachant à développer les compétences transversales indispensables à la conduite de ce type d'entreprises ou à la conduite de projets entrepreneuriaux dans ce type d'entreprise. Elle complète, par exemple, les compétences techniques acquises antérieurement et ainsi propose un bouquet de compétences transverses indispensables à la conduite d'une entreprise ou d'un projet entrepreneurial dans les domaines aussi variés que le management, la gestion, l'organisation, la stratégie, le commercial, le marketing, le droit.

L'animation pédagogique, le rythme et le respect de ces diverses consignes permettent de développer les soft skill si recherchés par les secteurs professionnels.

L'existence préalable d'un projet entrepreneurial de création, de développement ou de reprise, singularise le cursus selon le secteur (Artisanat ou TPME ou ESS).

Les compétences développées permettent aux diplômés de s'immerger dans leur contexte professionnel autour des activités « de l'entrepreneur » résumées comme suit :

- Construction de la décision... pour appréhender les environnements et faire des choix
- Conduite du projet... pour être rigoureux dans la conduite d'un projet
- Management des ressources et contrôle de l'activité... pour mettre en œuvre
- Animation des réseaux de partenaires internes et externes... parce que l'entrepreneur évolue dans un éco-système.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Publics

Salariés en activité, en projet de transition professionnelle, en reconversion professionnelle, chefs d'entreprise et indépendants, demandeurs d'emploi, jeunes en contrats d'apprentissage. *Pour les spécificités liées au contrat d'apprentissage, merci de contacter directement le service Entreprises du Cnam Réunion.*

Conditions d'accès

- Renseigner le **dossier de candidature** (+ entretien éventuel)
- Etre titulaire d'un niveau 5 dans le domaine de la gestion de la petite entreprise et artisanat ou capitalisant 120 ECTS

- Etre titulaire d'un niveau 5 hors du domaine de la gestion accéderont après étude de leur dossier et formation passerelle
- Pour les personnes de niveau 3 et 4 dotées d'une expérience significative dans le secteur, une procédure de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) est possible
- Personnes souhaitant valider leur acquis personnels et professionnels de l'expérience via la VAE - se renseigner auprès de votre centre régional.

CALENDRIER PREVISIONNEL

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 3 juin 2024		
Inscriptions jusqu'au	31/10/24	31/03/25
Début des cours	09/09/24	03/03/25
Fin des cours	07/02/25	18/07/25
Semaine de révisions	semaine du 10/02/25	semaine du 21/07/25
Examens 1ère session	semaine du 17/02/25	semaine du 28/07/25
Examens 2nde session	quinzaine du 18/08/25 au 29/08/25	
Interruption des cours à partir du 19/12/2024 reprise des cours le 06/01/2025		

DUREE, LIEU ET HORAIRES

- **Durée** : 1 an
- **Lieu de formation** : centre régional du Cnam (LE PORT) et formation à distance depuis l'ENF
- **Horaires** : du lundi au vendredi de 17h à 21h selon programmation des enseignements en présentiel

RENSEIGNEMENTS

Centre régional du Port
18 rue Claude Chappe ZAC 2000
info@cnam.re
Tél. 0262 42 28 37

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15

pour en savoir plus,
consultez notre guide : www.cnam.re



LICENCE PROFESSIONNELLE

	période	enseignements	examens
USM501			5 ECTS
Langues (anglais)	An.	1	1
US174A			2 ECTS
Management des compétences Comment évaluer les compétences nécessaires à mon projet ?	S1	3	3
US174C			2 ECTS
Management de projet Comment piloter mon projet ?	S1	3	3
USMP01			2 ECTS
Processus et organisation de l'entreprise	S1	1	1
USMP05			2 ECTS
Négociation commerciale	S1	1	1
USMP06			4 ECTS
Mercatique	S1	1	1
USMP08			3 ECTS
Créativité - Innovation	S1	3	
USMP09			2 ECTS
Connaissance et culture du secteur	S1	3	3
USMP02			4 ECTS
Gestion des hommes et management	S2	1	1
USMP03			4 ECTS
Veille stratégique et concurrentielle	S2	1	1
USMP04			6 ECTS
Comptabilité et gestion	S2	1	1
USMP07			4 ECTS
Droit des affaires	S2	1	1
UAM501			12 ECTS
Projet tutoré	projet	3	3
UAM502			8 ECTS
Mémoire professionnel	mémoire	3	3

LEGENDE

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits garantissant la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

Parcours bloqué. Les unités d'enseignement ne peuvent pas être choisies à la carte.

Possibilité d'équivalence d'unité d'enseignement.

S1 : semestre 1 / **S2** : semestre 2 / **S1+S2** : semestre 1 et 2 / **An.** : unité annuelle

présentiel en soirée

présentiel en journée

100% à distance

cours : modalité hybride organisée en face-à-face pédagogique + webconférences

travaux pratiques (TP) : modalité organisée en face-à-face pédagogique uniquement

formation à distance (FOAD) : modalité organisée entièrement à distance (sauf examens)

examen terminal sur table production à rendre évaluation orale

..... coefficient de pondération (compensation possible pour les licences)

MEMOIRE ET PROJET TUTEUR

Ces deux points correspondent respectivement à l'UAM 501 et à l'UAM 502. Une part significative du temps de formation est réservée à une immersion dans un univers ou une problématique professionnelle fait l'objet :

• **D'un projet tuteuré** : qui est le traitement d'un projet factuel permettant la mise en œuvre des méthodes *Agir Projet* et *Agir compétences* appréhendées respectivement dans les modules US 174 C et US 174A. Ce projet, peut être personnel ou attaché à un projet d'entreprise il sera donc soit un projet de création d'entreprise, de développement d'entreprise ou de reprise d'entreprise.

• **D'un mémoire professionnel** : qui est le traitement d'une des problématiques de l'entreprise d'accueil dans le cadre de l'alternance ou de son entreprise (1). Il s'agit à ce niveau d'amener le stagiaire à prendre de la hauteur sur un des sujets de la vie de l'entreprise. Pour les préparer un accompagnement méthodologique à la recherche et à la rédaction du mémoire professionnel est prévu dans cette LP.

Cette immersion dans un univers professionnel, encadrée par un tuteur académique et un tuteur professionnel doit permettre à l'élève de traiter d'un sujet concret tiré de la réalité des préoccupations de l'entreprise. Au-delà de son action concrète proprement dite, l'élève devra savoir « prendre du recul, de la hauteur » sur le sujet traité afin de l'appréhender à travers une réflexion, des investigations théoriques plus approfondies et une vision entrepreneuriale (et non pas purement technique).

(1) Si l'auditeur ne justifie pas de 12 mois d'activité dans le domaine, un stage de 4 mois minimum sera demandé. La durée du stage peut être modulée au vu du parcours de l'auditeur.

UNITES D'ENSEIGNEMENT

USMP01 – Processus et organisation de l'entreprise

Permettre à l'auditeur d'acquérir les éléments essentiels pour la compréhension et la mise en œuvre d'outils de gestion des processus et d'outils de gestion de l'organisation afin d'atteindre la performance attendue.

USMP02 – Gestion des hommes et management

Acquérir ou approfondir les notions de base de la gestion des hommes et leur transfert à la petite organisation dans le but d'en faire un atout pour le pilotage des ressources humaines

USMP03 – Veille stratégique et concurrentielle

Permettre à l'apprenant de pouvoir élaborer et mettre en œuvre une démarche de veille stratégique en relation avec son projet ou la singularité de la petite organisation dans laquelle il évolue ou va évoluer. Ordonner ses données dans des matrices interprétatives de ces données pour en faire des outils de pilotage stratégique et de prise de décision

USMP04 – Comptabilité et gestion

- Comprendre la logique financière de construction du compte de résultats et du bilan. Savoir les lire, les interpréter et les mettre en lien.
- Comprendre les mécanismes financiers de l'entreprise
- Se familiariser avec les indicateurs de performance économique : Ebitda, ROCE, flux de trésorerie disponible, et identifier leurs leviers d'amélioration
- Evaluer l'incidence d'actions opérationnelles sur le résultat et la trésorerie
- Repérer ses propres leviers d'actions sur la situation financière de l'entreprise

USMP05 – Négociation commerciale

Préparer et entraîner les participants à intégrer la démarche marketing dans la conception du plan d'action commerciale et à assurer sa mise en œuvre. Initier aux principes de l'entretien commercial

USMP06 – Mercatique opérationnelle

Acquérir ou approfondir les notions de base du marketing et de leur mise en œuvre au sein d'une petite organisation.

USMP07 – Droit des affaires

- Comprendre les fondements essentiels de la théorie des contrats et obligations pour pouvoir conclure valablement des contrats entre l'entreprise et ses partenaires usuels (fournisseurs, clients, prêteurs, assureurs, administration, etc.).
- Comprendre les risques inhérents à sa conclusion et à son exécution.
- Connaître les clauses contractuelles les plus usuelles et savoir les utiliser.
- Savoir lire un contrat et gérer son exécution

USMP08 – Créativité - Innovation

Il s'agit à travers ce module de placer « l'entrepreneur » dans une situation artificielle permettant de révéler les articulations entre créativité, innovation, business modèle, business plan et travail en collectif. Les participants à cet atelier collectif découvriront dans « l'action » un certain nombre d'outils et de méthodes : des techniques de créativité, une méthodologie pour créer un business model simple et pragmatique, des outils de veille, des outils de prototypage et de modélisation, et des outils pour concevoir rapidement un pitch de son projet.

USMP09 – Connaissance et culture du secteur

Permettre à l'auditeur de mieux positionner son projet au sein (ou en relation avec) d'une petite organisation en tenant compte des caractéristiques du secteur (TPE, Artisanat ou ESS) et des réalités du territoire.
Permettre à l'auditeur de découvrir les réalités du « métier » de dirigeant dans le secteur choisi.

US174A – GRH management

Ce module attaché au projet tuteuré et en liaison étroite avec le module US174 C sur le management de projet. Il vise à sensibiliser les apprenants sur la démarche compétences : sensibiliser à la démarche compétence dans une relation de travail - acquérir une méthode d'analyse des situations de travail et savoir maîtriser sa mise en œuvre - savoir repérer les compétences à mobiliser dans le cadre d'un projet, d'une mission et plus largement d'un emploi - savoir définir les besoins en formation et ainsi conduire son plan d'amélioration des compétences

US174C – Management de projet

Ce module attaché au projet tuteuré et en liaison étroite avec le module « GRH – Management » (US174 A) sur le management des compétences. Il vise à structurer la conduite d'un projet dans l'action : Inciter à la réflexion globale et à la prise de hauteur et renforcer les capacités d'analyse et de synthèse - Développer la culture de la formalisation et de la validation écrite - Faire connaître et initier l'application d'une méthode opérationnelle de management de projet dédié aux processus entrepreneuriaux.

USM501 – Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais

- Améliorer ses compétences en anglais en travaillant à son rythme, dans le cadre d'un parcours personnalisé, avec l'aide méthodologique d'un enseignant-conseiller
- Se remettre à niveau, consolider ses acquis en anglais général ou professionnel
- Se préparer à un examen ou à un test d'anglais

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Organisation

Les enseignements se déroulent en soirée du lundi au vendredi sous la forme de cours magistraux ou de travaux pratiques (TP) selon les unités. Des regroupements en face-à-face pédagogique ainsi que des webconférences sont animés par les formateurs pour chacune des unités d'enseignement (UE).

Le nombre de regroupements en salle et de webconférences dépend de la modalité (cours ou TP) et du nombre de crédits ECTS alloué à l'unité (voir tableau des fréquences de cours ci-dessous).

En complément des séances en présentiel, l'élève a accès à un **environnement numérique de formation (ENF)** sous la forme d'une plateforme Internet à partir de laquelle il pourra télécharger un grand nombre de ressources pédagogiques et ainsi travailler en réelle autonomie.

Pour les élèves en contrat d'alternance, une journée de 7h hebdomadaire en présentiel au centre régional est prévue, en complémentarité des cours dispensés en soirée.

Fréquence des cours				
	UE semestrielle			UE annuelle
	3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	6 regroup.	7 regroup.	8 regroup.	14 regroup.
Cours	4 regroup. + 4 webconf.	4 regroup. + 5 webconf.	5 regroup. + 5 webconf.	8 regroup. + 7 webconf.
Anglais	30 séances annuelles de 2 heures			
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation				
>> durée d'un regroupement et d'une webconférence : 2H <<				

Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et d'avoir accès à une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), version complète de la suite Office 365 ...

Chaque regroupement et webconférence est enregistré et mis en ligne à disposition de l'élève sur son ENF en mode asynchrone pour qu'il ne puisse manquer aucun cours.

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place avec possibilité d'emprunt.

Evaluations et suivi de la formation

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande.

Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

Une attestation de succès aux examens est délivrée en fin de semestre ainsi qu'une attestation de suivi de formation en fin de parcours.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.

BLOCS DE COMPETENCES

En conformité avec la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, le Cnam a découpé son offre de formations diplômante en blocs de compétences, qui constituent une partie identifiée de la certification.

Le principe même de ces blocs de compétences est qu'ils peuvent être validés séparément de la certification dont ils font partie. La validation des unités qui composent un bloc donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.

Les formations découpées en blocs de compétences sont éligibles au financement CPF (Compte Personnel de Formation).

Pour connaître le contenu détaillé de chaque bloc de compétence ci-dessous et de ses modalités d'évaluation, veuillez-vous rapprocher de notre service accueil.

Licence professionnelle DEG Manager et développer une TPE-PME

bloc 1	Usages numériques
bloc 2	Exploitation de données à des fins d'analyse
bloc 3	Expression et communication écrites et orales
bloc 4	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel
bloc 5	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
bloc 6	Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation
bloc 7	Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation
bloc 8	Management et animation d'équipe

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Pour la délivrance du diplôme, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

1. Justifier des conditions d'accès et de pré-requis

Justifier des conditions d'accès (cf. conditions d'accès page 1). Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription.

2. Validation des enseignements

Pour l'ensemble des unités de la licence professionnelle (UA incluses), la validation est basée sur une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 en tenant compte des pondérations. Si la moyenne n'est pas atteinte, l'élève doit obligatoirement repasser la/les UE inférieures à la moyenne.

3. Validation du mémoire professionnel et du projet tutoré (UA)

L'élève devra obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des unités constitué du projet tuteuré et du mémoire professionnel

Art.12 de l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

Les établissements arrêtent également, pour chacune des formations, les modalités d'obtention du diplôme qui font l'objet d'une compensation des résultats obtenus. Cette compensation respecte la progressivité des parcours. Elle s'effectue au sein des unités d'enseignement définies par l'établissement. Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants. Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. De même les blocs de connaissances et de compétences peuvent être affectés d'un coefficient qui peut varier de 1 à 2. La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu 180 crédits européens selon des modalités de contrôle de connaissances et de compétences tel que fixées à l'alinéa précédent. Ces modalités doivent garantir l'acquisition des blocs de connaissances et de compétences caractéristiques du diplôme et du parcours. Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.



INSCRIPTION

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription en ligne sur le site www.cnam.re

Cette procédure sans engagement est un préambule à votre inscription qui deviendra définitive une fois votre dossier validé auprès de nos services.

Pièces à fournir pour valider votre inscription :

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- **personnes en activité** : attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire
- **demandeurs d'emploi** : attestation de Pôle Emploi de moins de 15 jours faisant apparaître votre catégorie
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- une photo d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues le cas échéant dans d'autres centres du réseau Cnam
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam OU attestation de prise en charge par l'employeur* (cf. modèle téléchargeable sur www.cnam.re - à défaut des chèques d'un montant équivalent au tarif à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

* Les frais de dossier (18€) et le droit d'inscription forfaitaire au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. Tout dossier incomplet sera refusé. Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours francs après le dépôt de leur dossier d'inscription.

Demandez votre devis de formation à
info@cnam.re

TARIFS

Prise en charge individuelle **

	TARIF INDIVIDUEL / CPF	TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI
Frais de dossier (1)	18 €	18 €
Droit d'inscription forfaitaire (2)	200 €	200 €
Droit d'accès aux enseignements		
UE dispensée à La Réunion	14,5 € / heure	CAT 1-4 : 12 €/ECTS CAT 5-8 : 36 €/ECTS
UE dispensée en FOAD (3)		CAT 1-4 : 12 €/heure CAT 5-8 : 14,5 €/heure
UA unité d'activité rapports, projets, mémoires		
Autres frais		
Inscription à l'EICnam (4)	450 €	450 €
Linguaskill test (5)	150 €	150 €
VAE	1.200 €	1.200 €
VAPP	520 €	520 €
VES (hors jurisprudence)	300 €	300 €

** Tarification en vigueur révisable annuellement après approbation du Conseil d'Administration

- (1) frais de dossier pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement.
- (2) droit individuel forfaitaire payable au titre de chaque année universitaire d'inscription au centre régional.
- (3) droit d'accès aux unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas dispensées à La Réunion mais sont proposées en formation ouverte à distance (FOAD) depuis un autre centre organisateur Cnam.
- (4) frais d'inscription à l'EICnam exigibles une seule fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation du diplôme d'ingénieur.
- (5) le Linguaskill est un test d'anglais conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui valide la reconnaissance des diplômes du Cnam.

Pour toute demande de prise en charge par votre employeur, l'OPCO, France Travail, un organisme tiers, ou pour des formations en alternance, merci de nous consulter.

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <https://www.cnam-entreprises.fr/>



18, rue Claude Chappe
97420 LE PORT



0262.42.28.37



www.cnam.re



info@cnam.re



réseaux sociaux



Contactez votre référent-e Handicap
emicconi@cnam.re / sferrand@cnam.re

Bénéficie du soutien financier du conseil régional de La Réunion